

	Réseau télégraphique du Yukon—Réparations et améliorations à la section Terrace-Stewart. . . . .	7,000 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Emplacement de Vanderhoof à Fort-St-James. . . . .	4,800 00
	Ligne téléphonique de Barrière à Barrière Forks. . . . .	3,425 00
448	Réseau télégraphique du Yukon—Extension de Endako à l'extrémité inférieure du lac François—A voter de nouveau. . . . .	2,700 00
	Ligne téléphonique de Dawson Creek à Kilkerran. . . . .	800 00
	Ligne téléphonique de Quesnel à Prince-George. . . . .	12,500 00

## DIVERS

	Entretien et maintien des barrages pour l'emmagasinage de l'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires, pour arpentages s'y rattachant et règlement des dommages aux terrains—Crédit supplémentaire requis. . . . .	11,000 00
	Pour l'érection d'une tablette commémorative à la mémoire de feu le Dr. Alpheus Todd, ci-devant bibliothécaire du Parlement. . . . .	1,000 00
449	Arpentages et inspections—Crédit supplémentaire requis. . . . .	17,500 00
	Nouvelle coque requise pour le navire <i>Samson</i> —A voter de nouveau. . . . .	7,600 00
	Pour payer à la veuve de feu Joseph Byrne, employé à Ottawa, dont le cas a été approuvé pour la mise à retraite de certains membres du service public mais qui est décédé pendant que le rapport attendait la sanction du Gouverneur général en conseil, l'allocation représentant huit mois de salaire payable à l'époux s'il eût vécu. . . . .	671 40

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

## CONCOURS

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 17 février écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

## 28 Bureau de poste—

Appointements, comprenant montant requis pour payer l'opérateur grade 2 de la machine à poinçonner les cartes Holleritch d'après le décret du Conseil C.P. 156-2521 en date du 24 décembre 1923. . . . .	1,143,729 00
Dépense casuelle. . . . .	195,000 00

## VII—AGRICULTURE

47 Industrie laitière, y compris l'octroi de \$3,000 au Conseil National de l'Industrie laitière. . . . .	230,000 00
48 Entrepôts frigorifiques. . . . .	30,000 00